

AVIS AUX AVOCATS ET JUSTICIABLES

L'AUDIENCE DE LA DEUXIÈME CHAMBRE SOCIALE
DU JEUDI 11 JUIN 2026 N'AURA PAS LIEU.

EN CONSÉQUENCE, TOUTES LES AFFAIRES INSCRITES AU RÔLE DE CETTE
AUDIENCE **SONT RENVOYÉES AU JEUDI 25 JUIN 2026 À 09H.**

QUANT AUX DÉLIBÉRÉS DU JOUR, ILS SONT PROROGÉS À LA MÊME DATE.

Fait à Lomé, ce 10 juin 2026



LE GREFFIER EN CHEF

Maître AMETOENYENOU Apédo